

L'ancienne Poudrerie royale de Saint-Chamas - Miramas : enjeux et acteurs de la reconversion d'un site industriel sur le rivage Nord de l'étang de Berre

1 Introduction

Après 300 ans d'existence, l'ancienne Poudrerie Royale de Saint-Chamas, un site militaire de production de poudre puis d'explosifs, a définitivement fermé ses portes en 1974. Depuis lors, le site a traversé plusieurs périodes, qui lui ont conféré divers statuts : d'un espace pollué et oublié – voire récusé – par les politiques et les populations locales, il devient un « site naturel à préserver », grâce à l'intervention du Conservatoire du Littoral, qui en fait l'acquisition au début des années 2000. En juillet 2011, le Conservatoire du Littoral lance une étude sur la revalorisation des anciens moulins à poudre du site¹, pilotée par des professionnels de l'architecture et de l'urbanisme, qui, également chercheurs au sein d'un laboratoire de l'ENSA Marseille², décident fin 2011 de mettre en place un projet de valorisation des archives de la Poudrerie, tenant compte à la fois de la politique de préservation mise en oeuvre et du potentiel historique du site. Depuis janvier 2012, les créateurs du projet et leurs partenaires travaillent sur les archives en lien avec le site pour alimenter des recherches et des productions scientifiques (modélisation 3D de vestiges de bâtiments) et diffuser données et connaissances vers les publics, par la réalisation d'expositions et l'organisation de conférences et séminaires de recherche. L'objectif à terme est la création d'un pôle de ressources en ligne permettant l'accès aux inventaires, aux sources documentaires numérisées libres de droit, aux travaux de recherche et aux différentes productions en lien avec l'histoire et la mémoire du site.

A la fois observateurs privilégiés de la lente transformation d'un site industriel remarquable et acteurs contribuant modestement à sa reconversion, notre communication poursuit plusieurs objectifs. Tout d'abord, il s'agit, au travers de son histoire, de retracer les différentes étapes et d'identifier les acteurs successifs qui ont pris en charge (ou délaissé) la Poudrerie devenue friche, jusqu'au « Parc » que nous connaissons aujourd'hui. Ce faisant, nous rendrons compte de l'évolution de son image et de sa perception par les acteurs locaux. Après cet état des lieux, il conviendra de présenter le « Projet de valorisation des archives de l'ancienne Poudrerie Royale de Saint-Chamas » ou « Projet Poudrerie » qui ouvre de nouvelles perspectives dans le processus de patrimonialisation actuellement en cours. En effet, l'une des spécificités de ce projet réside dans la dimension « virtuelle » de la reconversion du site, qui ne prévoit, pour le moment, aucune intervention physique sur le bâti. L'autre originalité du projet est qu'il étend considérablement le périmètre de rayonnement du site, qui passe d'un lieu touristique local à un objet de recherche exposé à l'échelle nationale et internationale.

Du fait du démarrage récent du projet, la présente communication a été élaborée comme un « témoignage actif » qui matérialise et illustre l'investissement de la

¹ Etude menée du 23/07 au 12/08/2011, supervisée par Farid AMEZIANE et Carole KOCH, organisée dans le cadre d'un « Campus international » de l'APARE (Association pour le développement régional), regroupant 7 étudiants et jeunes professionnels de 5 pays de la Méditerranée

² Unité de Recherche insARTis, Ecole nationale supérieure d'architecture de Marseille

société civile, là où les stratégies politiques de développement local se révèlent parfois inefficaces ou insuffisantes. Les retombées attendues du projet n'étant pas immédiates, notre analyse ne saura être exhaustive, et devra être complétée dans les mois, et certainement les années à venir, lorsque le recul nécessaire aura été atteint.

2 L'ancienne Poudrerie Royale de Saint-Chamas : des sursauts de l'histoire à la réhabilitation

Saint-Chamas est une petite ville portuaire de près de 7800 habitants³, située au Nord du département des Bouches-du-Rhône et sur le rivage Nord de l'étang de Berre, à cheval entre les communes limitrophes de Saint-Chamas et de Miramas. Le vieux village a été construit sur la colline du « Baou », espace fortifié au Moyen-Age et donnant directement sur l'étang. La ville moderne se développe en contrebas à partir du XVII^{ème} siècle, avec la création du port et de la Poudrerie, première industrie locale depuis la création du village.

2.1 De la naissance d'une industrie militaire (1690) à la fermeture du site (1974)

2.1.1 L'eau, à l'origine de tout

La présence de l'eau a favorisé l'essor industriel en Provence, notamment sur une zone allant de Marseille à l'embouchure du Rhône.

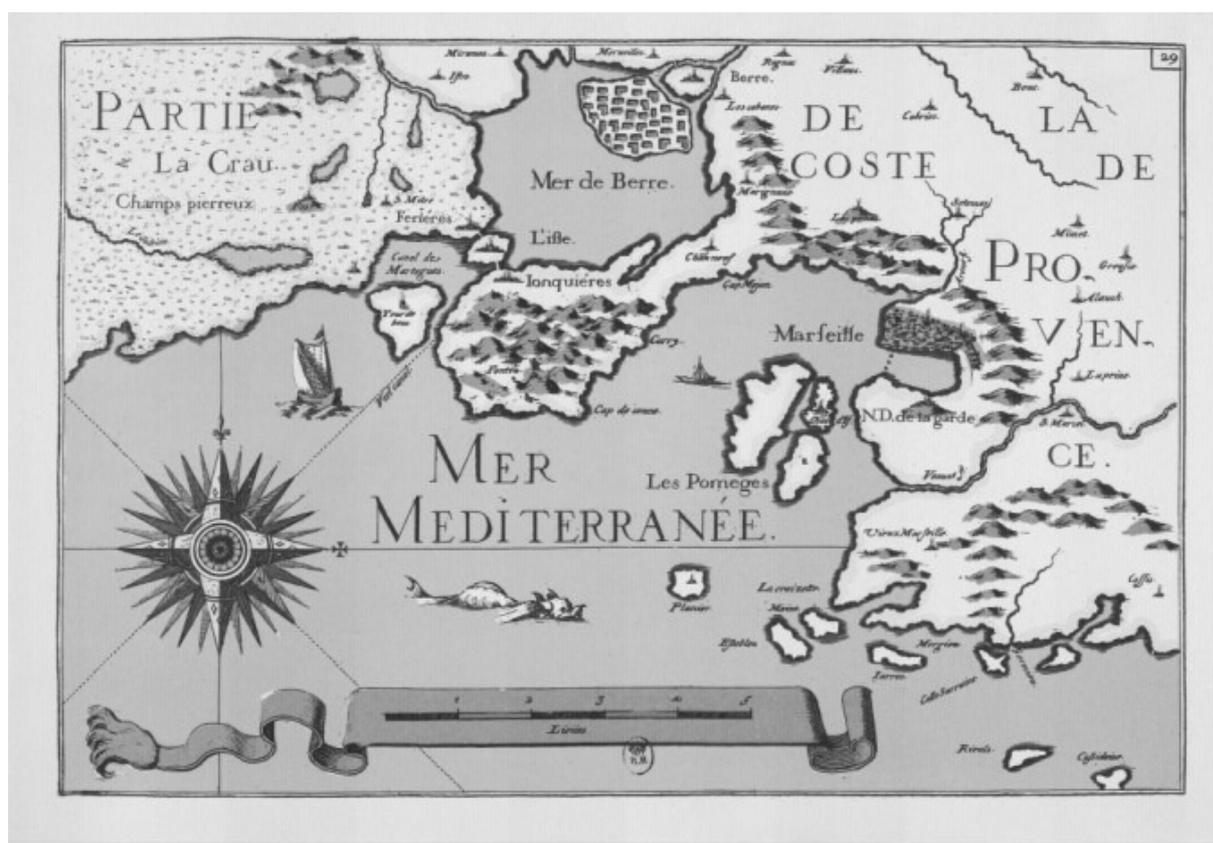


Fig.1 Carte de la rade de Marseille au XVIIe siècle (source : AD BDR Marseille)

³ Source : INSEE (2009)

Dès le Moyen-Age, l'artisanat est très développé sur le rivage Nord de l'étang de Berre, mettant à profit la force motrice de l'eau, disponible en abondance, pour faire fonctionner des moulins.

A Saint-Chamas, où l'eau est acheminée grâce aux canaux de dérivation de la Touloubre, les premiers moulins sont utilisés pour transformer le blé et produire de l'huile, puis cette énergie est utilisée pour mouvoir les martinets à poudre. Par ailleurs, l'étang de Berre, relié à la Méditerranée par le Chenal de Caronte, permet la circulation des marchandises produites dans la ville.

2.1.2 L'avènement de l'industrie de fabrication de la poudre, puis des explosifs

En 1690, Louis XIV, fait l'acquisition d'un domaine à la limite Nord-Est de Saint-Chamas et des droits d'alimentation en eau de moulins à blé et à huile, pour y construire des moulins à poudre noire.

Le site s'étend alors sur une bande littorale d'un hectare et demi au pied d'une colline de safre à l'écart du centre ville. Les moulins permettent le malaxage de la pâte issue du mélange de charbon de bois, de soufre et de salpêtre, qui est ensuite séchée à l'air libre, tamisée et conditionnée pour être acheminée sur des attelages vers le port.

La Poudrerie ne cessera ensuite de s'étendre par vagues successives, gagnant toujours plus sur l'étang. Au plus fort de son extension, la Poudrerie couvrait plus de 130 hectares⁴, dont 60% sur la commune de Miramas et 40% sur celle de Saint-Chamas.

Dès la fin du XIX^{ème} siècle, l'évolution des techniques de production et des besoins de l'armée engendrent de grandes transformations du site. En 1887 commence ainsi la fabrication de mélinite, explosif alors le plus utilisé en France. Au début du XX^{ème} siècle, la Poudrerie fabrique aussi de la tolite, du phénol synthétique, de la crésilyte ou de la schneidérite⁵. La fabrication de ces produits dérivés du pétrole est favorisée par le développement des raffineries pétrochimiques sur le pourtour de l'étang de Berre à partir de la fin du XIX^{ème} siècle.⁶

De nombreux hangars abritant usines et ateliers sont construits : on dénombre 250 bâtiments au plus fort du développement du site. Si cela augmente considérablement la dangerosité du site – le 16 novembre 1936, l'atelier 104, dédié au finissage de la tolite, explose et fait 53 morts et plus de 150 blessés - la Poudrerie devient néanmoins une industrie majeure du pourtour de l'étang de Berre : 4500 personnes travaillent sur le site en 1946, alors que la population du village est de 3400 habitants⁷.

L'une des autres particularités de la Poudrerie réside dans la variété des espèces végétales qui s'y sont développées, en partie de manière artificielle. En effet, on dénombre plus de 150 espèces d'arbres différents, originaires de régions et de pays lointains. Cela s'explique par la nécessité de planter les portions de terrain

⁴ A ce jour, le domaine acquis par le Conservatoire du Littoral atteint 117,7 hectares ; 4,6 hectares en bordure de la ville de Saint-Chamas ont été acquis par la municipalité de Saint-Chamas à la fin des années 90, pour y installer notamment les Services Techniques ; une enclave militaire d'environ 5 hectares en plein cœur du site ouvert au public, demeure.

⁵ Paul LAFRAN, *La Poudrerie de Saint-Chamas, Des origines à 1914 – Aperçu historique*, Bulletin n°7 des Amis du Vieux Saint-Chamas, Marseille, 1983

⁶ Xavier DAUMALIN, *Du sel au pétrole: l'industrie chimique de Marseille-Berre au XIXe siècle*, Marseille, 2003

⁷ En 1917, le nombre de travailleurs atteint 7800 alors que la population est de 2449 en 1911 et de 2856 habitants en 1926

gagnés artificiellement sur l'étang afin de les assainir et d'entourer les aires de fabrication les plus dangereuses d'arbres afin d'absorber l'onde de choc en cas d'explosion.

La prolifération des espèces d'arbres est aussi due à la fantaisie de l'homme. Ainsi, les directeurs de la Poudrerie qui se sont succédé étaient logés au cœur du site, dans une demeure aujourd'hui disparue et entourée d'un jardin planté d'une multitude d'arbres exotiques.

2.1.3 La seconde guerre mondiale et les travailleurs indochinois : une page particulière de l'histoire de la Poudrerie

Pendant la seconde guerre mondiale, la Poudrerie manque de bras : les hommes ont été envoyés au front, et les femmes, pourtant employées en nombre, ne suffisent pas à répondre à la demande.

Cette situation étant généralisée à l'ensemble des sites de production militaires du pays, le gouvernement français décide de recourir à une main d'œuvre issue des colonies, principalement d'Indochine, qui sera enrôlée de force.

A la Poudrerie de Saint-Chamas, près d'un millier travailleurs originaires de plusieurs provinces d'Indochine sont recrutés pour assurer le fonctionnement du site, tout d'abord pour le gouvernement français, puis sous l'autorité des forces d'occupation.

Cette page très singulière de l'histoire de France et, d'un point de vue plus local, de la Poudrerie de Saint-Chamas, a fait l'objet d'un travail d'investigation par un journaliste français, à partir d'archives et d'entretiens réalisés en France et au Vietnam. Cet ouvrage, publié en 2009⁸, décrit les conditions d'exploitation, proches de l'esclavage, de ces travailleurs dont la présence dans le sud de la France a permis l'introduction du riz en Camargue. Un film documentaire inspiré de cet ouvrage est sorti en avril 2013⁹.

2.2 1974 – 1999 : trente ans d'immobilisme qui ont produit une friche industrielle

2.2.1 Arrêt : les conséquences immédiates

Après trois siècles de fonctionnement, la Poudrerie cesse son activité le 30 juin 1974. Avec l'entrée en vigueur du marché commun européen en 1970, l'industrie des poudres et explosifs, jusqu'alors monopole de l'Etat français, doit être réorganisée. Ainsi, la Société Nationale des Poudres et Explosifs (SNPE) reprend l'ensemble de ces activités, qui sont concentrées sur un nombre restreint de sites, dont l'annexe de Saint-Chamas à Sorgues, toujours en activité.

Si la plupart des ouvriers de la Poudrerie sont reclassés dans d'autres sites, la fermeture du site laisse environ 300 personnes sans emploi. Certains d'entre eux sont contraints de déménager et cet événement impacte fortement l'économie locale.

Le traumatisme semble encore plus fort du côté de Saint-Chamas, dans la mesure où la Poudrerie, intégrée à la ville, rythmait véritablement la vie de la cité. Avec cette fermeture, la Poudrerie est coupée de la ville et il faudra encore attendre de nombreuses années avant qu'un processus de réappropriation ne se mette en marche.

⁸ Pierre DAUM, *Immigrés de force. Les travailleurs indochinois en France (1939 - 1952)*, coll. Archives du colonialisme, 2009

⁹ Lam LE, *Cong Binh, La longue nuit Indochinoise*, avril 2013

2.2.2 Démantèlement et décontamination, avec le maintien d'activités militaires

En 1976 et 1977, l'établissement, dont le propriétaire demeure l'Etat, est désaffecté et la plupart des bâtiments sont démolis. La dépollution du site est nécessaire : il faut déblayer les matériaux de démolition, mais surtout éliminer les restes de poudre, d'explosifs et autres produits qui imprègnent le sol. Cette vaste tâche, réalisée au cours de plusieurs campagnes de décontamination, dure jusqu'en 1995.

La fabrication de torpilles est mise en place sur le site, à l'initiative de la Direction des Constructions Navales de Toulon, jusque dans les années 90, ce qui a permis le maintien des quelques bâtiments encore en usage aujourd'hui.

La base militaire d'Istres utilise la Poudrerie et son parc jusqu'au début des années 2000 pour des manœuvres et des exercices d'entraînement.

Près de trente ans après sa fermeture, le site n'est donc pas encore prêt à une reconversion, ni même ouvert au public.

2.2.3 Rivalités politiques locales : des freins à l'élaboration d'un projet commun

Le statut administratif de la Poudrerie est particulier. Située à cheval entre deux communes rattachées à deux intercommunalités¹⁰ aux couleurs politiques distinctes, les tensions et les rivalités ont toute latitude pour se développer. Ce climat n'est pas propice à une collaboration autour d'un projet commun, bien qu'entre la fermeture du site et le début des années 90, plusieurs idées de reconversion aient été évoquées.

Une fois la décontamination terminée, les élus des deux communes ne semblent s'intéresser à la friche qu'en termes de réserve foncière ou d'espace de loisirs. Ainsi, en 1997, la municipalité de Saint-Chamas acquiert une bande de 4,6 hectares le long de l'ancienne entrée principale du site, comprenant la cour d'honneur et les anciens bâtiments administratifs datant du début du XIXe siècle. Elle y installera ses Services Techniques, et plus récemment une école maternelle, une cantine scolaire, les archives municipales et le conservatoire de musique. Un théâtre de verdure y est également construit.

On retrouve cette entrée majestueuse sur de nombreux documents iconographiques de l'époque (exemple ci-dessous).

¹⁰ Saint-Chamas appartient à la communauté d'agglomération « Agglopolé Provence » (plutôt marqué à droite) et Miramas au Syndicat d'agglomération nouvelle (SAN) « Ouest Provence » (résolument à gauche)



Fig. 2 Entrée principale de la Poudrière vers 1900 (Source : Collection Jacques LEMAIRE)

Des tensions entre les équipes politiques qui, de la fin des années 70 au début des années 2000, se sont succédées au sein des deux municipalités, n'ont pas facilité la mise en place d'une stratégie concertée. A certains moments, le dialogue entre des équipes municipales de bords politiques opposés ou rivaux a même pratiquement été rompu.

2.2.4 D'une friche industrielle à un « Parc » naturel

Le site, demeuré à l'abandon depuis la fin des années 1970, a vu la nature reprendre ses droits. De nombreuses espèces végétales et animales¹¹ présentes se sont développées au sein d'une mosaïque de milieux¹². Les traces de l'ancienne activité industrielle n'ont pas complètement disparu pour autant, puisque demeurent certains vestiges : les bâtiments de l'entrée principale et son portail majestueux, trois anciens moulins à poudre noire, une station de pompage, la tour de safre creusée dans la colline, des galeries souterraines, des ouvrages hydrauliques ou encore des restes de voies ferrées.

Les collectivités ne semblent pas prendre conscience de la richesse et du potentiel de cet espace. C'est pourtant à cette même époque, à savoir le début des années 1980, que l'on voit apparaître en France une sensibilité naissante à l'égard de la notion de patrimoine industriel¹³. L'idée d'une reconversion, à des fins culturelles, d'espaces et de sites qui étaient jusque-là considérés comme de simples friches abandonnées, se diffuse suite à divers colloques et publications¹⁴.

¹¹ Près de 150 espèces d'oiseaux différentes ont été recensées à ce jour

¹² Une zone sèche autour des collines, une zone humide constituée d'une roselière et d'une sansouire sur les rivages de l'Etang de Berre et, exemple très rare en Provence, une zone de forêt de feuillus, de type ripisylve ainsi qu'un peuplement important d'espèces ligneuses exotiques

¹³ Serge CHASSAGNE, *L'élargissement d'un concept : de l'archéologie (industrielle) au patrimoine (industriel)*, Le Mouvement Social, 2002/2 no 199, p. 7-9

¹⁴ Jean-Yves ANDRIEUX, *Le patrimoine industriel*, PUF, Que sais-je ?, Paris, 1991

Ce n'est qu'en 1998 que le Maire PC de Miramas, Georges THORAND, exige finalement la réouverture du site au profit des habitants, lors des Journées du patrimoine¹⁵.



Fig.3 La tour de safre (Crédit photo : Yves HUET)

Des discussions sont alors entamées avec le Conservatoire du Littoral, un établissement public national ayant pour vocation de protéger et de conserver les sites naturels et les paysages des rivages lacustres et maritimes, dans le cadre d'une politique d'acquisition. En 1999, le SIANPOU (Syndicat de l'ancienne Poudrerie) voit le jour, syndicat de gestion du site, qui rassemble les municipalités de Saint-Chamas et Miramas.

2.3 Acquisition du site par le Conservatoire du Littoral (2001) : l'amorce d'une timide reconversion

2.3.1 Une stratégie « écologique » basée sur un interventionnisme minimal et une fréquentation limitée

L'acquisition par le Conservatoire du Littoral est finalisée en 2001. Le nouveau propriétaire engage alors immédiatement une stratégie de protection du site :

¹⁵ Estimation de 10000 visiteurs sur 3 journées (source : Ville de Miramas)

contre les pillages¹⁶ et le braconnage d'une part, et contre des usages allant à l'encontre d'une préservation « stricte » du site (activités ou constructions).

La politique du Conservatoire est résolument basée sur une approche tout d'abord écologique, qui passe par la mise en valeur de la dimension « naturelle » de la Poudrerie.

Les premières études, réalisées en 2001, concernent le réseau hydraulique et la pollution rémanente et les risques encourus par le public¹⁷.

Un plan d'aménagement et de gestion, proposant une réflexion globale sur le devenir global du site est réalisé entre 2002 et 2003¹⁸. Jusqu'à présent, les actions proposées par ce plan – qu'il s'agisse de son volet « naturel » ou « bâti historique » - n'ont été que peu suivies.

Les interventions sur les espaces naturels ont été minimales et ont surtout concerné la sécurisation des zones dédiées à l'accueil du public. Les propositions visant à réhabiliter, reconverter et valoriser le patrimoine bâti existant et doter la poudrerie des services et animations indispensables pour en faire un véritable lieu de mémoire industrielle sont pour le moment restées sans suite.

Dès 2005, le programme Natura 2000 est mis en application et avec lui, deux directives européennes concernant la protection des oiseaux¹⁹ et leurs habitats²⁰. L'ensemble de ce dispositif vise à préserver la diversité biologique des milieux par la prise en compte des besoins des populations animales et végétales de sites remarquables.

2.3.2 Un positionnement centré sur la dimension « naturelle » du site

Du fait des contraintes liées à la préservation du site, la dimension « industrielle » de l'ancienne poudrerie à travers son patrimoine bâti et son histoire sociale, économique et politique passe au second plan. Par exemple, là où les responsables du Conservatoire voient « *des ruines recouvertes de lierre* », les jeunes architectes et le paysagiste impliqués dans l'étude sur la réhabilitation des anciens moulins de la Poudrerie durant l'été 2011 (cf. supra) ont constaté de graves dégradations causées par la prolifération d'espèces végétales envahissantes, qui menacent à court terme la survie des quelques vestiges de constructions énumérés plus haut.

En matière de gestion, le nouveau propriétaire entend limiter l'accès au public pour « *protéger les nouvelles richesses naturelles qui ont repeuplé le site durant l'absence de l'Homme* ».

Le site est cependant rapidement ouvert au public, mais de manière maîtrisée (le mercredi après midi et deux dimanches par mois, de 10h à 17h) afin de limiter la pression d'une fréquentation trop importante sur des milieux fragiles. Fermée en juillet et août, la Poudrerie accueille néanmoins quelques manifestations tout au long de l'année : des festivals ou des journées champêtres organisées par les associations locales, utilisant la Poudrerie comme « grand parc naturel ».

¹⁶ En effet, nombre d'éléments de maçonnerie, comme les pierres de taille, ont été dérobés alors que le site était laissé à l'abandon, et pendant sa dépollution. On retrouve d'ailleurs certains de ces éléments en ornement de constructions privées...

¹⁷ ANTEA, *Evaluation de la nature des pollutions et des risques encourues par le public sur le site de la Poudrerie de Saint-Chamas*, 2001 et E. NOWAK, *Diagnostic hydraulique du site de la Poudrerie Royale*, 2001

¹⁸ Carré Vert, *Plan d'aménagement et de gestion de l'ancienne Poudrerie*, 2002 et 2003

¹⁹ Directive européenne 79/402/CEE, dite « directive Oiseaux »

²⁰ Directive européenne 92/43 CEE dite « Habitats Faune Flore »

Les manifestations culturelles ciblant ou non la Poudrerie et son histoire sont assez rares. Seules quelques expositions sont proposées par les associations culturelles locales qui s'appuient sur un réseau de bénévoles érudits²¹.

Ainsi, la friche industrielle de l'ancienne poudrerie, dont le patrimoine matériel (par exemple les anciens bâtiments) a presque disparu, est en mauvais état ou n'est pas accessible au public est positionné comme « espace naturel remarquable » ; on le nomme d'ailleurs le « Parc » de la poudrerie. C'est ainsi que la plupart des usagers du site (habitants, scolaires, touristes, sportifs...) le perçoivent ; la poignée « d'irréductibles historiens autodidactes » du village n'ayant pas les ressources ni les moyens de valoriser davantage les atouts historiques du site.

2.3.3 Des moyens limités au fonctionnement a minima du site

L'une des autres raisons importantes de ce positionnement particulier qui valorise principalement le volet « naturel » de la friche réside dans le peu de moyens dont dispose le SIANPOU, le syndicat de gestion qui est responsable du site et décisionnaire au sein du réseau complexe d'acteurs en présence.

Avec un budget annuel inférieur à 80 000 Euros, et une douzaine d'agents pour la plupart mis à disposition par la ville de Miramas tout en étant affectés, pour certains, à d'autres tâches au sein de cette municipalité, le SIANPOU consacre principalement ses ressources à la surveillance et à la sécurisation du site. Les interventions des agents concernent la maintenance des locaux administratifs et des quelques hangars qui subsistent encore à l'entrée du côté de Miramas ainsi que la gestion des espaces naturels constitutifs du parc.

En revanche, au sein de l'équipe opérationnelle du SIANPOU, il n'y a ni personnel d'accueil, ni spécialiste des milieux naturels, du patrimoine ou de la médiation culturelle. Dans ces conditions, il semble difficile de mener à bien des actions de mise en valeur du patrimoine.

Le recours à des « chantiers internationaux de jeunes » pour des travaux se développe et permet par exemple la remise en état d'un ancien lavoir et de canaux d'évacuation dans la zone des anciens moulins à poudre.

Les agents affectés sur le site sont confrontés à ce manque de moyens matériels contrastant avec l'ampleur de la tâche qu'il leur faudrait réaliser pour répondre à la demande des usagers de la Poudrerie. Travaillant pour la plupart depuis de nombreuses années au cœur de ce joyau, un peu à l'écart, aux contacts limités avec l'extérieur, le site est en quelque sorte devenu « leur » domaine privilégié (puisque le grand public n'y a pas accès en continu) et on peut noter une tendance à un « repli sur soi » dans le cadre professionnel.

Du point de vue administratif, un Comité de gestion se réunit chaque année pour faire le point sur l'avancée du Plan de gestion élaboré tous les cinq ans. Au sein de ce comité, siègent des représentants du Conservatoire du Littoral, des deux municipalités, le SIANPOU, des associations locales (culturelles et de défense de la nature) ainsi que des collectivités.

2.3.4 Un manque d'ambition malgré un conflit de mémoire

En définitive, la préservation de la mémoire industrielle et la reconversion des éléments tangibles qui la constituent souffre principalement du manque d'investissement des acteurs de la sphère publique. C'est là un phénomène

²¹ En particulier l'Association des Amis du Vieux Saint-Chamas, créée en 1948, qui est à l'origine de la création du musée municipal, labellisé « Musée de France ». Depuis sa création, les membres de l'association, et en particulier Jacques LEMAIRE, ont mené des recherches qui ont permis la publication de près de quarante ouvrages sur différents sujets en lien avec le village et son histoire.

contraire à ce que l'on peut observer en présence d'anciens sites industriels au potentiel équivalent à celui de la Poudrerie, mais pour lesquels les politiques publiques ont elles-mêmes pris l'initiative de se mettre au service des territoires²². Sans volonté politique forte, il ne peut en effet y avoir de projet de réhabilitation ou de reconversion²³.

On remarque ainsi que sur d'autres sites comparables, la prise en charge a été différente et les résultats tout autres. L'exemple de la reconversion de l'ancienne dynamiterie Nobel de Paulilles, dans les Pyrénées Orientales, constitue un contraste frappant avec la poudrerie de Saint-Chamas. En effet, le site, qui a également été acquis par le Conservatoire du Littoral, présente des richesses aussi remarquables que celui de Saint-Chamas, tant sur le plan de la biodiversité et des milieux que concernant le patrimoine industriel. La gestion du site a été prise en charge par le Conseil Général des Pyrénées Orientales, et douze millions d'Euros ont été investis pour la reconversion de ce parc de 17 hectares en bord de mer accueillant 200 000 visiteurs par an.

Bien que revendiquant – autant à Saint-Chamas qu'à Miramas – une appartenance particulière au site²⁴, aucune des deux municipalités n'a pris depuis quarante ans de décision forte ou d'initiative pour une reconversion globale et une valorisation effective du patrimoine écologique ou industriel de la Poudrerie. Les différents chantiers de l'APARE, sur l'ancienne chapelle et les canaux des moulins, constituent les principales interventions sur le bâti à ce jour. Au regard du site et de sa complexité, cette réhabilitation partielle ne semble pas suffisante.

Un conflit de mémoire se développe entre Saint-Chamas et Miramas malgré une appropriation collective du patrimoine de la Poudrerie, qui passe par une référence et une identité partagées²⁵. Les tensions sont notamment visibles autour des commémorations de l'explosion meurtrière de 1936, qui, jusqu'à la création du SIANPOU, étaient exclusivement organisées à Saint-Chamas, par la municipalité. Dès lors est instauré un « roulement » qui permet à Miramas de prendre en charge cette commémoration une année sur deux.

Il semble que chaque municipalité se soit quelque peu retranchée sur « sa » partie de territoire : Saint-Chamas en utilisant la réserve foncière issue de l'achat au Ministère de la défense de la partie limitrophe à la ville basse, Miramas en favorisant l'usage du « Parc » par les associations, à des fins de loisirs.

Le décalage entre les discours – de part et d'autre de la Poudrerie – revendiquant la paternité des quelques avancées réalisées et le peu de moyens (humains et matériels) effectivement investis dans la valorisation du site témoigne d'une époque marquante dans l'appréhension de cette friche, que tous espèrent révolue.

²² Marina GASNIER, *Patrimoine industriel et technique, perspectives et retour sur 30 ans de politiques publiques au service des territoires*, Lieux dits, Lyon, 2011

²³ Olivier KOURCHID et Hélène MELIN, *Mobilisations et mémoire du travail dans une grande région : le Nord-Pas-de-Calais et son patrimoine industriel*, Le Mouvement Social, 2002/2 no 199, p. 37-59

²⁴ Chacune des villes revendique une appellation exclusive du site : la « Poudrerie de Saint-Chamas » à Saint-Chamas et la « Poudrerie de Miramas » à Miramas (d'où le fait que le nom du projet associe les deux villes)

²⁵ GASNIER 2000

3 Le projet de valorisation de l'association ID Méditerranée et ses partenaires : le numérique au service de la conservation

3.1 Les origines

Le « Projet de valorisation des archives de l'ancienne Poudrerie Royale de Saint-Chamas – Miramas » également appelé « Projet Poudrerie », est lancé par l'association ID Méditerranée et l'unité de recherche insARTis de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille en janvier 2012.

Le point de départ de cette initiative est la découverte du site de l'ancienne poudrerie de Saint-Chamas en juillet-août 2011, dans le cadre du « Campus international » de l'APARE (cf. supra).

Le premier constat est évident : le site de l'ancienne poudrerie, situé sur deux communes, recèle des trésors historiques et naturels à la fois méconnus, peu valorisés et pourtant en danger. D'une part la stratégie mise en œuvre par le Conservatoire du Littoral à travers son syndicat de gestion intercommunal ne permet pas une prise en charge réelle des milieux²⁶ et ne favorise ni la visibilité ni la lisibilité du site et de son patrimoine au sens large. D'autre part, le « laisser faire » de l'ensemble des acteurs publics menace la pérennité même de certains éléments tangibles du patrimoine (notamment le bâti et les archives).



Fig.4 Végétation envahissant l'arrière des anciens moulins à poudre (Crédit photo : Farid AMEZIANE)

²⁶ Le diagnostic d'un naturaliste, interrogé dans le cadre du campus, révèle que la gestion du parc est avant tout liée à la notion de « propre », ne favorise pas la conservation de la biodiversité et s'apparente plutôt à la façon dont sont gérés les espaces verts. Ainsi, le fauchage régulier des bas côtés détruit la pelouse sèche, l'un des types de végétation remarquable de la Poudrerie et dans la ripisylve humide, l'aristoloche, hôte d'une espèce protégée de papillons : la diane

3.2 Le contenu

3.2.1 Travail sur les archives

Tout d'abord, le projet a pour objectif de valoriser et diffuser les fonds d'archives en lien avec le site.

Pour cela, un certain nombre de tâches sont mises en œuvre : repérage (et classement, si nécessaire) des fonds cartographiques, iconographiques et des textes d'archives libres de droit²⁷, élaboration d'une base de données, numérisation d'une sélection de documents en lien avec la Poudrerie.

3.2.2 Productions scientifiques

Pour enrichir cette base de données, des productions scientifiques sont réalisées. Ainsi, la modélisation 3D des bâtiments encore visibles sur le site, comme les anciens moulins à poudre, diffusée largement au grand public²⁸, pourra servir de base à un contenu muséographique. Les maquettes 3D dynamiques ainsi réalisées permettent une restitution historique dialoguant avec les données recueillies par l'analyse des archives.

Des travaux de recherche sont entrepris et font l'objet de publication et de présentation dans le cadre de colloques scientifiques nationaux et internationaux.

3.2.3 Diffusion vers les publics

A terme, ce corpus a vocation à être diffusé sur un site Internet dédié. Ainsi, l'ensemble des recherches, travaux, inventaires, productions, données, connaissances et les documents numérisés seront mis en ligne pour valoriser le site et permettre une appropriation par l'ensemble des publics : communauté scientifique, enseignants et grand public.

Par ailleurs, des événements et productions culturelles sont envisagées pour atteindre les différents publics : expositions, conférences, séminaires de recherche, animations pédagogiques, petits événements culturels.

L'ensemble de ces actions permet une valorisation et une diffusion du corpus au cœur du projet.

3.3 Les ressources

3.3.1 Equipe opérationnelle

A l'initiative conjointe de l'UR InsARTis de l'ENSA – Marseille et de l'association ID Méditerranée, le projet est porté par cette dernière. Il s'agit d'une association loi 1901 pour la réalisation d'actions de formation, la promotion et le développement d'outils numériques à des fins de valorisation du patrimoine bâti.

L'équipe opérationnelle du projet est constituée d'une urbaniste et chercheuse (chef de projet), d'un architecte et directeur de laboratoire de recherche (directeur scientifique), d'un instituteur à la retraite et historien amateur (documentaliste principal), d'une archiviste diplômée (archiviste et chargée de mission médiation culturelle) et de deux architectes diplômés (chargés de mission modélisation 3D).

L'équipe est renforcée par un réseau de bénévoles qui interviennent ponctuellement ou de manière régulière sur des actions.

²⁷ Les fonds d'archives en lien avec le site sont nombreux et dispersés : Archives Municipales des Villes de Saint-Chamas et Miramas et des villes alentours, Archives Départementales des Bouches-du-Rhône à Aix et Marseille, Centre des Archives de l'Armement du Ministère de la Défense à Châtelleraut et Vincennes, sans compter les collections privées, locales ou non, difficilement accessibles.

²⁸ Maquette visible sur Youtube : <http://www.youtube.com/watch?v=oMNjUC7jiMM>

3.3.2 Partenaires

Le soutien des deux municipalités, Saint-Chamas et Miramas, a constitué la première étape du développement d'un réseau de partenaires. Toutes deux ont donné rapidement leur accord de principe et adhéré pleinement à la démarche, pour à la fois apporter un soutien financier et faciliter les contacts et les démarches auprès des différents interlocuteurs. Le Musée municipal de Saint-Chamas et l'association des Amis du Vieux Saint-Chamas, détenteurs de collections et très investis dans les recherches historiques sur le village, depuis plusieurs décennies, ont suivi.

Parmi les partenaires « historiques », on compte également l'APARE, le SIANPOU et le Conservatoire du Littoral, qui contribuent au projet par un soutien matériel.

Les Archives Départementales des Bouches-du-Rhône apportent depuis les origines du projet une aide précieuse en matière technique.

Le Conseil Général des Bouches-du-Rhône a apporté un soutien financier en 2012.

Une convention a été passée en avril 2013 entre l'association ID Méditerranée, porteur du projet et le Centre des Archives de l'Armement et du Personnel Civil (CAA) du Ministère de la Défense à Châtelleraut.

Le Service de l'Inventaire du Conseil Régional PACA, s'intéresse également au Projet et au site, puisque quatre de ses représentants ont participé aux deux journées d'étude organisées en novembre 2011²⁹. Par ailleurs, une campagne photographique a été menée par le conservateur et le photographe du service en février et mars 2013, avec l'assistance de représentants du Projet Poudrerie.

Les collaborations scientifiques s'appuient sur un réseau de contacts, contributeurs et partenaires universitaires variés : UMR TELEMME de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme, Aix-en-Provence (projet de recherche « Marseille – Provence, rivages des produits et des ouvriers du Monde » labellisé « Marseille-Provence 2013 » et recherche sur les parcours et profils d'ouvriers au début du XX^e siècle à partir de registres d'embauche et médicaux numérisés dans le cadre du projet), Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat (ENTPE) à Lyon, Université de Nantes ou encore Musée d'histoire *Jean GARCIN* – 39-45 *L'appel de la Liberté* du Conseil Général de Vaucluse (programme de recherche « Indochine de Provence, le silence de la rizière »).

Enfin, depuis 2013, des entreprises ont rejoint le réseau des partenaires du projet, dans le cadre de mécénat culturel.

Ainsi, le Projet Poudrerie constitue une première à l'échelle de l'étang de Berre et représente un exemple remarquable de coopération entre acteurs culturels, universitaires, institutionnels, associatifs et économiques autour d'un intérêt commun et d'une volonté partagée : la valorisation patrimoniale.

3.4 Etat d'avancement et perspectives

3.4.1 Travail de fonds sur les archives

Un important travail sur les archives, tâche invisible mais indispensable à la mise en œuvre du projet, a commencé début 2012 et se poursuit.

²⁹ Séminaire du laboratoire insARTis de l'ENSA Marseille « Patrimoine industriel : la mémoire en projet(s) », 29 et 30 novembre 2011

Un repérage des fonds sur l'ensemble des sites a été réalisé. Les fonds conservés aux Archives Municipales de Saint-Chamas ont été classés dans les règles de l'art et un inventaire a été élaboré³⁰ et diffusé.

Des séries de documents ont été traitées par numérisation (numérisation en HD, numérisation en moyenne définition, indexation et création de méta données précisant : l'auteur du traitement, le nom du projet, le descriptif de la source documentaire traitée, le propriétaire du document, la date de création du fichier, la datation du document, un descriptif du document) :

- collection complète de photographies aériennes conservées aux Archives Municipales de Saint-Chamas (1940 à 1955)
- collection complète de photographies prises dans les ateliers de production de la Poudrerie conservées aux Archives Municipales de Saint-Chamas (1940 à la fin des années soixante)
- 700 pages de registres d'embauche et de registres médicaux de 1906 à 1918, conservés aux Archives Municipales de Saint-Chamas
- une quarantaine de documents ayant servi à l'élaboration de la première exposition « Mémoire et patrimoine : quand les archives nous racontent la Poudrerie » (acte fondateur 1690, plans, arrêtés municipaux, correspondance)
- une cinquantaine de cartes postales anciennes issues de la collection privée Jacques LEMAIRE
- 3 plans inédits de grande dimension numérisés par le Centre d'archives de l'armement du Ministère de la Défense à Châtelleraut (dont l'un a été restauré par le CAA pour les besoins de la première exposition)

A cela s'ajoutent les quelque 1300 pages de documents numérisés au CAA en novembre 2012.

L'exploitation des archives permet de documenter les productions en cours (maquettes 3D des anciens moulins, recherche sur le profil et le parcours de poudriers entre 1906 et 1918 conduite par un groupe de chercheurs de la faculté d'histoire d'Aix-Marseille Université, sous la direction du Professeur Xavier DAUMALIN, à partir de registres d'embauche et de registres médicaux de cette période, exposition « Mémoire et patrimoine : quand les archives nous racontent la Poudrerie »).

Par ailleurs, grâce aux Archives Départementales des Bouches-du-Rhône (Marseille), et notamment à la mise à disposition d'une équipe technique constituée d'un archiviste et d'un technicien audio-visuel, un recueil d'archives orales a pu être effectué auprès de deux anciens Poudriers en décembre 2012³¹.

3.4.2 Publications et productions scientifiques

En 2012, l'équipe du projet a publié trois articles, présentés dans 3 colloques³², avec production d'actes.

Par ailleurs, le laboratoire insARTis a organisé un séminaire les 29 et 30 novembre 2012. Soixante-dix personnes ont assisté à la présentation de travaux et de retours d'expériences d'une dizaine d'experts nationaux de la valorisation du patrimoine industriel (institutionnels, universitaires, porteurs de projets). La

³⁰ Mélissa SCANDOLERA, Carole KOCH et Jacques LEMAIRE, *Fonds de la Poudrerie de Saint-Chamas 1733 - 1974*, janvier 2013 (disponible aux Archives Municipales de Saint-Chamas et sur le site Internet du projet : www.projetpoudrerie.wordpress.com)

³¹ DVD disponibles aux Archives Municipales de Saint-Chamas et Miramas

³² Université de Rouen (juin), Université de Gijon, Espagne (septembre) et Congrès de la Fédération Historique de Provence, Nice (octobre)

journée du 29 a été consacrée aux conférences à l'école d'architecture de Marseille et le 30 novembre, les intervenants sont venus visiter la Poudrerie. Les interventions seront publiées dans un numéro spécial de la Revue historique de Provence fin 2013.

La maquette 3D intermédiaire de restitution historique des anciens moulins (3è prototype) a été largement diffusée et est à présent disponible en ligne (site Internet du projet, page FaceBook et YouTube³³).

3.4.3 Valorisation et diffusion vers les publics

Le site Internet « vitrine » du projet est en ligne depuis fin juin 2012 (www.projetpoudrerie.wordpress.com). La fréquentation est relativement importante, bien qu'aucune promotion n'ait pour le moment été faite (6.000 connexions depuis sa création, d'après les statistiques du site).

De plus, une page Facebook a été créée en avril 2013 (« Projet Poudrerie »), qui rassemble une petite « communauté » de personnes intéressées par le projet.

L'ensemble des événements et actions marquantes étant relayées dans la presse locale et spécialisée, le projet dispose d'une revue de presse régulièrement mise à jour.

L'exposition « Mémoire et patrimoine : quand les archives nous racontent la Poudrerie » a été accueillie en janvier au Musée Paul LAFRAN à Saint-Chamas (20 panneaux, un diaporama de 45 cartes postales anciennes, des témoignages vidéo d'anciens poudriers). Elle a accueilli 400 visiteurs, dont 120 scolaires ayant bénéficié de visites animées par l'archiviste du projet. L'exposition a été présentée en février dans le hall de l'Hôtel de Ville de Miramas et sera programmée tout au long de l'année 2013 en divers lieux au niveau local et régional.

3.4.4 Programme 2013

L'objectif pour 2013 est de poursuivre les travaux entrepris, de continuer à développer les partenariats et de diversifier encore les modes de diffusion vers les publics.

L'ensemble des travaux et recherches entrepris continueront à alimenter la base de données en cours, qui sera, à terme (et dès que les moyens matériels et notamment financiers auront été obtenus) mise en ligne sur un site Internet dédié. Dans l'intervalle, une sélection de travaux et de productions sera proposée sur le site Internet actuel, à la manière d'un « échantillon » préfigurant la plate-forme finale.

Par exemple, la maquette tridimensionnelle des anciens moulins sera progressivement enrichie avec les documents d'archives repérés et exploités dans le cadre du Projet Poudrerie et à l'aide de campagnes complémentaires de relevés *in situ*. D'autres recherches sont envisagées, notamment sur la thématique de la gestion des risques industriels au XIX^{ème} siècle, la naissance d'un mouvement syndicaliste à la Poudrerie à partir de la fin du XIX^{ème} siècle et le travail des femmes.

Les partenariats continueront à être élargis et diversifiés, par exemple vers des acteurs du monde économique, notamment dans le cadre de mécénat culturel, pour apporter davantage de moyens financiers au projet.

En ce qui concerne la diffusion vers les publics, la thématique choisie pour 2013 est « Monde ouvrier : histoire passée, mémoire présente ». Elle comprend un cycle de manifestations et des actions en cours de préparation, comme le

³³ www.projetpoudrerie.wordpress.com ; FaceBook : Projet Poudrerie ; YouTube : <http://www.youtube.com/watch?v=oMNjUC7jiMM>

tournage d'un film documentaire, la rédaction d'un ouvrage (à paraître début 2014), une nouvelle exposition associant des archives iconographiques et textuelles avec des prises de vues dans les ateliers de fabrication d'entreprises locales partenaires³⁴, un concours photo ouvert à tous qui donnera lieu à la création d'une galerie virtuelle en ligne, une conférence, un concert et si possible, des visites guidées. Ce programme est envisagé dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine 2013.

4 Premiers constats

4.1 Une « approche savante » globalement bien accueillie

Avec ce projet, les acteurs locaux voient arriver une équipe « neutre », qualifiée, susceptible d'apporter un regard nouveau et expert sur le site et son devenir.

Une telle démarche est bien accueillie localement : le profil « universitaire » de l'équipe, dont deux membres sont déjà intervenus lors du campus, est considéré comme rassurant. De plus, cette initiative donne aux villes la perspective d'une communication de qualité autour d'un projet qu'elles soutiennent directement³⁵.

Pour les acteurs institutionnels locaux, la valorisation des richesses patrimoniales du site auprès de la communauté scientifique internationale suscite des attentes en termes de « retours ». Ainsi, le Conservatoire du Littoral en particulier, considère à juste titre que la diffusion des données en lien avec le site auprès des chercheurs et professionnels au niveau national et international permettra la production de nouvelles analyses et l'élargissement du corpus de connaissances relatifs à la Poudrerie. Par une meilleure compréhension du site et de ses enjeux, ces éléments pourront servir d'appui à la mise en place de stratégies et d'actions adaptées.

Une fois que les municipalités ont adhéré au projet, les premières réticences des équipes opérationnelles, notamment au niveau du syndicat de gestion, semblent surmontées au fil des semaines. Les agents paraissent avoir accepté l'idée de « partager » leur joyau avec le grand public et la communauté scientifique (tout en craignant tout de même que cela n'aboutisse à une plus grande fréquentation du site, ce qui bousculerait d'après eux l'organisation des équipes, etc.).

Toutefois, il est utile de remarquer que ces bonnes relations peuvent fluctuer et, selon le moment, entraver ou stimuler l'avancement du projet. Comme dans tout système d'acteur, la résistance au changement, les rivalités entre personnes et les incompréhensions peuvent largement gêner et ralentir la réalisation opérationnelle des projets.

Ce dernier point est essentiel dans le déroulement du projet. On note ainsi que certains acteurs peuvent ne pas avoir compris les objectifs de la démarche et considérer que leurs propres objectifs doivent s'imposer à l'ensemble des participants au projet. Cette situation est particulièrement problématique dans le cas présent, où l'organisation et le fonctionnement du projet sont informels : un seul décideur peut alors « bloquer » le bon déroulement de la démarche sans justification aux autres acteurs impliqués.

³⁴ La participation des entreprises locales peut se trouver facilitée par le processus de patrimonialisation favorisé par le projet : la dirigeante de l'une des entreprises partenaires n'est autre que la petite-fille d'un chaudronnier ayant créé son entreprise dans les années quarante pour subvenir aux besoins de la Poudrerie (Société Deshons Hydraulique). Le lien entre son histoire familiale et l'histoire industrielle locale a certainement eu un rôle à jouer dans la mise en place de ce mécénat culturel.

³⁵ Rappelons qu'à ce jour, les deux municipalités sont les principaux soutiens financiers du projet

4.2 Une démarche originale

L'originalité de la démarche réside tout d'abord dans la position de l'équipe, qui bénéficie d'un double statut. En premier lieu, nous sommes les observateurs d'un système d'acteurs que nous étudions, au même titre que le site, ses archives, ses richesses patrimoniales historiques et industrielles. Par ailleurs, nous sommes nous-mêmes acteurs au sein de ce système, dans la mesure où notre action induit des réactions et occasionne des conséquences sur le devenir du site et aussi en partie, sur le fonctionnement même du système d'acteurs.

Par ailleurs, le processus de patrimonialisation s'appuie traditionnellement sur deux leviers³⁶. Le premier est une prise de conscience qui déclenche une mobilisation et une implication forte des pouvoirs publics dans les projets. Le second repose sur une « matérialisation » de la mémoire : des investissements conséquents sont nécessaires pour « donner corps » à la reconversion du site industriel.

Or, notre projet ne correspond pas à cette conception dans la mesure où il ne prévoit pas d'intervention sur le bâti. Il n'y a pas de travaux lourds de réhabilitation, pas d'investissement, pas de reconversion économique.

En effet, le projet valorise le site par « réhabilitation virtuelle », en s'appuyant, pour ce qui relève du patrimoine bâti dont des restes sont encore visibles sur le site, sur une maquette 3D dynamique, liée aux données par ailleurs recueillies dans le cadre du traitement des archives.

4.3 Les archives, au cœur du processus de valorisation patrimoniale

Depuis l'origine du projet, les archives constituent le point de départ et le centre de la démarche proposée.

Grâce au développement d'un réseau autour du projet, l'équipe opérationnelle a pu accéder à l'ensemble des fonds d'archives ciblés. En effet, l'accès aux fonds a été facilité par le fait que le projet a été présenté en détail en amont aux différentes directions des centres d'Archives, comme par exemple pour le Centre des Archives de l'Armement (CAA) du Ministère de la Défense à Châtelleraut. Les partenariats développés depuis faciliteront les recherches en archives et les travaux encore à réaliser.

En effet, ce processus de recherche est loin d'être terminé : si les fonds des Archives Municipales locales (à Miramas et Saint-Chamas) ont pu être explorés en totalité, ce n'est par exemple pas le cas pour des fonds plus conséquents, comme le CAA, où « seulement » près de 80 cartons d'archives ont pu être ouverts et explorés par l'équipe en une semaine en novembre 2012, alors que le fonds en comprend plusieurs centaines.

Ce travail de repérage a donné lieu à la création de tableaux récapitulatifs, intégrés dans la base de données.

Constatant que les sources documentaires des Archives Municipales de Saint-Chamas nécessitaient un classement dans les règles de l'art, l'équipe opérationnelle a donc effectué ce classement et établi un inventaire complet (cf. supra). Par ailleurs, sous l'impulsion de l'archiviste, les conditions de conservation des sources documentaires du fonds ont été améliorées par l'achat de contenants répondant aux normes et adaptés aux formats et à la nature des documents. Le conditionnement des sources documentaires a ainsi pu être optimisé.

Si les archives sont explorées en continu, elles sont aussi exploitées pour la conduite de travaux, en interne et par des unités de recherche partenaires. Ainsi, les maquettes 3D des anciens moulins ont été enrichies grâce aux données issues des archives et une équipe de chercheurs de la faculté d'histoire à l'Université de Provence³⁷ a utilisé les registres d'embauche et médicaux d'ouvriers de la Poudrerie au début du XX^{ème} siècle, numérisés et mis à leur disposition par l'équipe du projet.

5 Perspectives

5.1 Du virtuel au réel

Les instances culturelles de l'Etat, en France et en Europe, reconnaissent que « la numérisation et l'accessibilité en ligne des contenus culturels sont essentielles à la valorisation du patrimoine, au dynamisme de la création de contenus et à l'émergence de nouveaux services en ligne. Elles contribuent à la démocratisation de l'accès à la culture, au développement de la société de l'information et de l'économie de la connaissance. »³⁸. C'est toute l'ambition du Projet de valorisation des archives de l'ancienne Poudrerie Royale de Saint-Chamas – Miramas (Projet Poudrerie), qui va rendre accessible des sources documentaires jusque là non numérisées et surtout dispersées sur plusieurs lieux, sous la responsabilité de diverses personnes physiques ou morales.

La dimension « virtuelle » du projet, avec la numérisation des sources documentaires et la restitution historique d'éléments de patrimoine bâti, par des maquettes 3D dynamiques, suscite pourtant de nombreuses questions.

Une projection virtuelle suffira-t-elle à créer un sentiment d'appartenance des publics locaux et des visiteurs ? Cette question fait écho au rôle joué par le patrimoine dans l'élaboration des représentations spatiales et dans l'appropriation d'un territoire par ses habitants³⁹.

Sans intervention sur le bâti, sans support matériel tangible, sans espace aménagé, parviendra-t-on à créer une sphère culturelle même « virtuelle » ?

Quelques éléments de réponse peuvent à présent être proposés, s'appuyant sur le recul des mois passés à travailler sur le projet. Tout d'abord, il s'est créé une « communauté » bien réelle autour du projet, rassemblant notamment des « sympathisants », pour la plupart habitant à Saint-Chamas, Miramas ou dans les alentours. Un grand nombre d'entre eux a adhéré spontanément à l'association porteur du projet et quelques uns sont devenus bénévoles actifs. Ce groupe d'une soixantaine de personnes s'est élargi grâce aux outils de communication mis en place (site Internet, page Facebook, film sur YouTube). En effet, une « communauté virtuelle » s'est créée autour de ces outils numériques, qui permettent de suivre en temps réel l'actualité du projet et son évolution, soit par la consultation spontanée des supports disponibles en ligne, soit par un suivi régulier du projet grâce à un abonnement permettant d'être informé dès qu'un nouvel élément (article, photographies, etc.) est mis en ligne.

Par ailleurs, en ce qui concerne l'appropriation de ce patrimoine par les habitants du territoire, il est aisé de constater, à la lumière de l'évolution du projet, que ceux-ci semblent « mûrs » pour commencer un processus s'appuyant sur les

³⁷ Etudiants en Master « Savoirs, cultures et patrimoines techniques de la Méditerranée » sous la direction de X. DAUMALIN, Pr.

³⁸ Numérisation du patrimoine culturel, Culture et Recherche n°118-119, automne-hiver 2008-2009

³⁹ Guy DI MEO, *Processus de patrimonialisation et construction des territoires*, Actes du colloque « Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes : connaître pour valoriser » Poitiers-Châtelleraut, 2007

traces disponibles du passé du lieu. En effet, près de quarante ans se sont écoulés depuis la fermeture du site, et une fois ce délai nécessaire passé, les acteurs historiques semblent aujourd'hui disposés à accepter de ne plus « tourner le dos » au site.

Une autre question se pose quant à la nature même de la démarche entreprise dans le cadre du Projet Poudrerie : sans réhabilitation économique du lieu permettant la création d'un nouvel espace à vocation culturelle, peut-on parler de *reconversion* ?

Là aussi, une première ébauche de réponse peut être proposée. La reconversion, même virtuelle, présentée au travers des maquettes 3D, permet une interprétation historique de l'activité industrielle passée. Des visiteurs du parc aux internautes, en passant par les chercheurs et les acteurs institutionnels locaux, tous peuvent se saisir de cette réalité historique jusqu'ici peu visible. Par ailleurs, la reconversion en question peut tout simplement être celle d'un « parc » positionné principalement sur un volet « naturel » à un « site historique », enrichi de données et de connaissances qui pourront, sous réserve de la collaboration du syndicat de gestion du site, être proposées aux publics sur le site.

5.2 Le projet : feu de paille ou effet de levier ?

L'une des questions les plus importantes, à nos yeux, est de savoir si ce projet restera au stade « virtuel » ou s'il aura un effet de levier pour la réalisation d'un projet ambitieux « en dur ».

En effet, face à l'adhésion des pouvoirs publics, non seulement à l'intérieur de la sphère locale (municipalités) mais aussi (et surtout) au-delà (intérêt du Conseil Général des Bouches-du-Rhône, des Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, du Conseil Régional PACA, en recherche d'initiatives originales dans le domaine de la conservation et de la valorisation du patrimoine), le projet réussira-t-il à déclencher la prise de conscience des municipalités et mènera-t-il à l'élaboration d'un véritable projet – politique, en premier lieu – de reconversion d'un ancien site industriel en un espace culturel ?

Au-delà de l'aspect simplement économique souvent mis en avant, la prise de conscience patrimoniale représente la possibilité de s'engager dans une nouvelle aventure politique et culturelle.

Si tel est le cas, il conviendra de souligner que cette prise de conscience est en partie le résultat d'une impulsion donnée par un groupe d'acteurs de la société civile.

5.3 De la complexité des systèmes d'acteurs

Néanmoins, si les actions mises en places par l'équipe opérationnelle du projet peuvent induire une appropriation par les acteurs publics concernés (propriétaire et gestionnaire du site, « décideurs » de premier plan), l'équipe du Projet Poudrerie n'a pas de légitimité ni de statut par rapport aux donneurs d'ordres. Cette situation peut conduire à une certaine fragilité de la démarche, évoquée plus haut, malgré la reconnaissance de la qualité du travail et des actions réalisés ainsi que de l'utilité de cette approche par un grand nombre d'acteurs et de partenaires.

De plus, le projet s'intensifiant et se développant, une participation et une implication plus importante des acteurs publics, notamment au niveau local, est souhaitable, pour en assurer la continuité.

Dans ce contexte, il paraît indispensable d'officialiser l'organisation et le fonctionnement du système d'acteurs concernés par la démarche. La mise en place d'un comité de pilotage, proposée par l'équipe opérationnelle lors d'une

réunion d'étape regroupant les principaux partenaires du projet⁴⁰ a été validée par l'ensemble des acteurs en présence, et largement appuyée par le Maire de Miramas.

La mise en place d'un comité de pilotage, prévue en mai 2013, clarifiera les objectifs du projet, ses ressources, son organisation et son fonctionnement. Il induira, en outre, une meilleure participation de l'ensemble des acteurs.

⁴⁰ Réunion d'étape du 5 mars 2013 en Mairie de Miramas, en présence des Maires de Miramas et Saint-Chamas, des délégués à la culture des deux intercommunalités concernées, d'un représentant des Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, de la présidente et du responsable opérationnel du syndicat de gestion du site et d'une représentante du Conservatoire du Littoral, propriétaire du site

6 Conclusion

Bien que remarquable, le patrimoine historique de l'ancienne poudrerie de Saint-Chamas ne bénéficie pas d'une mise en valeur à la hauteur du programme – même timide – de sauvegarde et de valorisation du patrimoine naturel du site, appliqué depuis le début des années 2000 par le Conservatoire du Littoral.

Avec l'ouverture du site au public en 2001, après la sécurisation et la réhabilitation d'une partie des espaces naturels, les tensions entre les deux municipalités concernant la gestion, l'utilisation et le devenir de la friche se sont exacerbées autour d'un conflit de mémoire.

La mise en œuvre, début 2012, d'un projet conçu et réalisé par des chercheurs et des professionnels de l'aménagement et de l'archivistique, avec l'appui de la société civile et des collectivités locales, semble avoir contribué à apaiser les relations entre les acteurs publics, qui se retrouvent aujourd'hui autour d'objectifs communs, soutenus par de nombreux partenaires institutionnels de la sphère culturelle, universitaire, associative et économique.

Pour autant, compte tenu de la nature même du projet, qui propose une réhabilitation « virtuelle » du site par l'utilisation du numérique pour le développement et la diffusion d'un corpus de connaissances s'appuyant sur des archives et sur la restitution historique du fonctionnement de bâtiments de production, pose un certain nombre de questions : peut-on dans ce cas parler de « reconversion » du site à des fins de patrimonialisation, alors même qu'il n'y a aucune intervention « physique » sur le bâti ? La mise en œuvre du projet, avec une valorisation en local auprès de différents publics (scolaires, grand public, associations culturelles) s'appuyant sur une stratégie de diffusion organisée (relations presse, conférences, animations pédagogiques) réussira-t-elle à changer l'image du site et la perception que peuvent en avoir ces différents publics ? Quels seront les effets du projet sur le futur de la Poudrerie : restera-t-il au stade virtuel ou produira-t-il un effet de levier vers une réelle transformation pour la valorisation du patrimoine industriel auprès des publics locaux et lointains ?

L'équipe du projet souhaite poursuivre son action dans les années à venir, et étendre son périmètre d'intervention à d'autres sites comparables en France et en Europe, afin d'enrichir la réflexion par des échanges et l'étude des « bonnes pratiques » développées ailleurs. Ainsi, nous espérons, dans un futur proche, avoir les moyens et le recul nécessaire pour répondre à ces questionnements, dont le présent témoignage est le point de départ.

Carole KOCH
Mélissa SCANDOLERA
Jacques LEMAIRE